



**DECISION DE CLASSEMENT**  
dans la catégorie des meublés de tourisme



Accréditation N° 3-0705  
Portée disponible  
sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

**Le meublé identifié ci-dessous est classé 5 étoiles pour une capacité de 10 personnes**

Dénomination commerciale, le cas échéant:

Adresse du meublé: Villa Bora Bora Résidence Les Jardins du Hamac, Avenue de l'Europe

Code postal: 97118 Ville: SAINT FRANCOIS

**Identification du loueur:**

Nom: 0 Prénom:  
Adresse: 0  
Code Postal: 0 Ville: 0  
Tél: 0 E-mail 0

**Identification du mandataire, le cas échéant:**

Raison sociale:

Nom: PONTAULT Prénom Nicolle  
Adresse: SAVANNAH  
Code Postal: 97118 Ville: SAINT FRANCOIS  
Tél: 06 90 62 75 74 E-mail [nicolle@villaboubou.com](mailto:nicolle@villaboubou.com)

Le présent classement est délivré pour cinq ans.

Fait à: Saint Jean de Luz le: 13/07/2012

Timbre de l'organisme évaluateur

Nom et signature du représentant  
de l'organisme évaluateur

Dominique Boulart

**Avertissement** : Au terme de l'article D. 324-4 du code du tourisme, le loueur ou son mandataire dispose d'un délai de quinze jours à réception de la présente proposition pour refuser le classement. A l'expiration de ce délai et en l'absence de refus, le classement est acquis.